

**Séance publique du 21 janvier 2003**

**Délibération n° 2003-0942**

commission principale :

objet : **Compte-rendu des décisions prises par le Bureau délibératif du 2 décembre 2002 en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002**

service : Délégation générale aux affaires générales - Service de l'assemblée communautaire

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par le Bureau délibératif lors de la séance du 2 décembre 2002, en application de la délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002.

**N° B-2002-0993** Lyon 9° - Avenue René Cassin - Garantie d'emprunt accordée à la Semcoda -

**N° B-2002-0994** Villeurbanne - Cession, à la société SNC, d'un terrain communautaire situé 13, avenue Albert Einstein -

**N° B-2002-0995** Vaulx en Velin - Quartier de la Grappinière - Démolition des immeubles A et B - Versement d'un fonds de concours à l'Opac du Grand Lyon -

**N° B-2002-0996** Oullins - ZRU de la Saulaie - Revitalisation des locaux commerciaux vides - Participations financières de l'Etat et de la Commune -

**N° B-2002-0997** Lyon 8° - Quartier Mermoz sud - Place Latarjet - Travaux complémentaires - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme -

**N° B-2002-0998** Oullins - Quartier de la Saulaie - Requalification du parc de logement privé - Marché d'études pour une mission de conseil et d'appui technique - Convention de participation financière - Mise en concurrence simplifiée -

**N° B-2002-0999** Irigny - Revente, à la Commune, d'un immeuble situé 13, rue de Vernaison -

**N° B-2002-1000** Solaize - Acquisition de trois parcelles de terrain situées rue du Repos et route du Pilon et appartenant à la société Foncier Conseil -

**N° B-2002-1001** Chassieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard du Raquin et appartenant à l'indivision Sofirel-Capelli -

**N° B-2002-1002** Feyzin - Acquisition des 3/10 indivis d'une parcelle de terrain située 6-8, rue de la Mairie et appartenant à la SCI Trimaran -

**N° B-2002-1003** Francheville, Craponne - Projet nature du vallon de l'Yzeron - Programme 2002 - Fonds de concours -

**N° B-2002-1004** Jalonnement routier de Lyon site historique - Dossier de consultation des entrepreneurs - Appel d'offres ouvert -

**N° B-2002-1005** Lyon 1er, Lyon 9° - Autorisation de déposer une demande de permis de construire et une déclaration de travaux -

**N° B-2002-1006** Location et maintenance de deux photocopieurs numériques couleur pour l'atelier de reprographie de la Communauté urbaine - Marché de prestations de services - Avenant de substitution -

**N° B-2002-1007** Ecully - Quartiers des Sources-Pérollier et des Cerisiers - Diagnostic préalable à l'élaboration d'une convention de gestion sociale et urbaine de proximité - Convention de participation financière -

**N° B-2002-1008** Villeurbanne - Prolongation de l'Opah de Villeurbanne - Mission de suivi-animation - Mise en concurrence simplifiée -

**N° B-2002-1009** Coût des chefs de projet 2002 - Dispositif MOUS 2002 (suite) - Conventions de participation financière -

**N° B-2002-1010** Garanties d'emprunts accordées à des SA d'HLM -

**N° B-2002-1011** Fourniture et maintenance de licences OPX2 - Prestations d'assistance et de mise en oeuvre associées - Marché à bons de commande - Appel d'offres ouvert -

**N° B-2002-1012** Garanties d'emprunts accordées à la SERL pour des opérations d'aménagement -

**N° B-2002-1013** Garanties d'emprunts accordées à la SERL pour des opérations d'interventions économiques -

**N° B-2002-1014** Valéo sud - Passation d'un mandat de suivi d'études préalables à l'Opac du Rhône -

Vu ledit dossier ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

Vu sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

#### **DELIBERE**

**Prend** acte du compte-rendu des décisions du Bureau délibératif citées ci-dessus et prises en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,